

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021, 18 heures.

Présents :

Mmes Bordes et Fezas , *conseillères municipales, commission scolaire.*

Mmes Etaix, Betat, Gerbaud-Poirot, Doumeng, M. Rouanet, *délégués des parents d'élèves.*

Mme Ribaut, directrice, Mmes Obin, Servant, Tran, Pied, Sacarot, Girbal-Mare, Marco-Rolin, *Pitelet-Dubernet enseignantes.*

Mmes Monteiro et Meyer, *ATSEM.*

Mme Torradou, *directrice ALAE Muretain Agglo.*

Excusés :

M. Chebelin, *Maire de Bonrepos*

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale.*

Mme Campanella, *psychologue scolaire*

Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Éducation Nationale.*

Mme Jeuneau-Idrac, Carrie-Reux, Béthune, et M. Monnot *délégués de parents d'élèves.*

Les compte-rendus de conseil d'école sont tapés par Mme Tran aidée de Mme Obin (que nous remercions) durant la séance. Ils sont projetés afin d'être lisibles et validés par l'ensemble du conseil.

L'équipe souhaite également remercier la mairie pour les travaux effectués en début d'année pour rafraîchir l'école, la maintenance informatique pour les ordinateurs de l'école mis en place depuis cette année, pour la réactivité dans les petits travaux.

1- Résultats des élections de Parents d'élèves du 09/10/20.

Participation

Nombre d'inscrits 228

Nombre de votants 125

Nombre de bulletins blancs ou nuls 3

Nombre de suffrages exprimés 122

Taux de participation 54,82%

L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles qui ont préparé le matériel de vote et plus particulièrement Mme Bétat qui a tenu le bureau de vote.

Liste des délégués de parents d'élèves et coordonnées:

Mme ETAIX Nathalie	06 11 34 04 07	<i>nathalie.sirvent@gmail.com</i>
Mme JEAUNEAU-IDRAC Estelle	06 82 42 50 80	<i>estelle.idrac@orange.fr</i>
Mme CARRIE-REUX Isabelle	06 89 21 41 34	<i>isabelle.carrie.reux@gmail.com</i>
Mme BETAT Aurélie	06 18 34 52 40	<i>aurelie.betat@yahoo.fr</i>
M MONNOT Sébastien	06 73 15 26 67	<i>smonnot@gmail.com</i>
Mme GERBAUD-POIROT Magali	07 82 84 50 44	<i>fabrissa100@hotmail.fr</i>
M ROUANET Yohann	06 74 99 61 35	<i>rouanet.yohann@hotmail.fr</i>
Mme BETHUNE Andréa	06 62 12 00 23	<i>andreabethune1402@gmail.com</i>
Mme DOUMENG Cyrielle	06 77 79 04 02	<i>Cyrielle.doumeng@gmail.com</i>

Délégués Élèves représentants au conseil d'école, élus la semaine suivante:

CM2 : Timothé Etaix, Léa Letourmy Cambron

CM1 : Anaé Duplan, Loïc Souquedach

Les élèves remercient les parents et la Mairie pour les aménagements de la cour (panier de basket, tracés,...)

Demandes à la Mairie : création d'un passage au milieu du petit espace en herbe de la cour élémentaire pour le

traverser sans dégâts. Mme Bordes propose d'y installer des pas japonais pour créer ce passage. La Mairie va réfléchir à une solution adaptée à l'utilisation du circuit de billes créé par les élèves.

Entrée au collège : la Mairie n'a pas encore d'information sur l'affectation des élèves de Bonrepos pour l'an prochain.

Dès que la Mairie ou l'école en sait plus, les élèves (et leurs parents) seront informés.

Rôle du conseil d'école

Article L411-1, modifié par LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 59 :

Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de recrutement, de formation et d'exercice des fonctions spécifiques des directeurs d'école maternelle et élémentaire. Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année.

Le mode de vote à main levée est adopté à l'unanimité : 2 voix pour la Mairie, 7 voix pour les enseignants et 7 voix pour les délégués de parents d'élèves titulaires.

Calendrier des conseils d'école :

mardi 8 mars et mardi 14 juin 2022 à 18 heures

3-Règlement intérieur de l'école

Pour cette rentrée, l'école a financé des jeux pour la cour en élémentaire et chaque classe dispose d'une caisse avec du matériel mis à disposition pour les élèves. L'équipe enseignante a donc apporté une modification au règlement intérieur comme suit :

« 3.3 Conduites à tenir

✓ Dans l'école

Il est interdit de pénétrer dans la cour ou les locaux scolaires avant l'heure réglementaire et de s'y attarder après l'heure de la sortie et hors de la présence des maîtres. Seul l'accès à l'ALAE est autorisé en dehors des heures de classe.

Conformément aux dispositions de la loi du 15 mars 2004, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Lorsque cette interdiction n'est pas respectée, le directeur de l'école, saisit l'Inspecteur de la circonscription et engage, avant toute procédure, un dialogue avec l'élève et les parents dans le cadre de l'équipe éducative.

*Les objets de valeurs sont également à proscrire. **Les jouets amenés par les enfants de l'élémentaire ne sont pas autorisés . »***

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site internet de l'école, un exemplaire papier pourra être donné sur demande. Comme chaque année, un coupon sera remis aux parents pour signature.

Il est en outre rappelé l'importance de certaines règles, dont le bon fonctionnement de l'école dépend :

-il est impératif de signaler par téléphone chaque absence, et, dans la mesure du possible, avant 8h50 car il est rappelé que quand le téléphone sonne, c'est dans la classe de la Directrice, pendant le temps scolaire (des élèves sont alors au travail). Si cela n'est pas fait, cela oblige les enseignants à appeler les familles pendant la classe.

-il est aussi rappelé aux parents de **rester vigilants sur la fréquence des absences pour convenance personnelle** qui peuvent nuire à la scolarité de leur enfant.

Attention: Aucun médicament dans les cartables. En cas de besoin de transfert (nourrice, garde alternée...), confier les médicaments aux adultes (enseignants, ALAE...).

4-Informations sur l'organisation pédagogique

Répartition des enseignants :

Niveaux	Effectifs	Enseignants
PS/MS	25	Mme OBIN Sandrine
MS/GS	23	Mme PIED Océane
GS/CP	18	Mme TRAN Karine
CP/CE1	20	Mme SERVANT Marie Mme MARCO-ROLIN Estelle
CE1/CE2	23	Mme SACAROT Aurélie
CM1	20	Mme GIRBAL MARE Cynthia
CM2	24	Mme RIBAUT Nelly Mme MARCO-ROLIN Estelle
7 classes	153	8 enseignants

Effectifs 2021-2022

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	16	26	17	19	15	20	24

	PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CM1	CM2
<i>Nombre d'élèves</i>	16+9 25	7+16 23	10+8 18	9+11 20	8+15 23	20	24
<i>Nombre de familles</i>	11	13	9	13	22	20	23

Total des élèves de maternelle :58

Total des élèves d'élémentaire : 95

Total école : 153

Total Familles : 111

Vacances scolaires 2021-2022	
Vacances	zone C
Rentrée scolaire 2021	Jour de reprise : jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint 2021	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Jour de reprise : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël 2021	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Jour de reprise : lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Jour de reprise : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Jour de reprise : lundi 9 mai 2022
Pont de l'Ascension 2022	Fin des cours : mercredi 25 mai 2022 Jour de reprise : lundi 30 mai 2022
Grandes vacances 2022	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022

Organisation :

Anglais : Echange de service en CE1/CE2 et CM1. Mme Sacarot est en charge de l'anglais en classe de CM1 et Mme Girbal-Mare en EPS. Les autres maîtresses sont habilitées à enseigner l'anglais dans leur classe.

Décloisonnements en maternelle : si les mesures sanitaires le permettent, sciences les mardis et jeudis de 14h à 15h15 (avec tous les moyens et tous les grands) ; autre projet les lundis et vendredis (seulement pour les classes de PS-MS et MS-GS).

Décloisonnement des CP : tous les mardis ou jeudis de 14h00 à 15h00, en fonction aussi des mesures sanitaires.

Récréations décalées en élémentaire. Pour les raisons sanitaires incertaines nous avons conservé les récréations décalées. En niveau 1, nous avons pu mélanger les élèves de deux classes pendant ce temps là (élémentaire et maternelle). Les élèves en sont ravis et l'ambiance de l'école s'en est trouvée apaisée. Les CP de maîtresse Karine peuvent alors rejoindre les autres CP dans la grande cour élémentaire.

5- Actions réalisées ou prévues pour cette année. Bilan financier:**Actions :**

- Bibliobus : devrait venir cette année. Nous sommes dans l'attente d'une date.

- Photographe : Le 27 octobre au matin. Pour les élèves absents ce jour, il est prévu un nouveau passage en décembre (avec engagement des parents à acheter au moins une pochette). L'année prochaine les commandes par internet sont prévues.

Bilan financier Coopérative scolaire :

Solde septembre 4 700 euros (montant exceptionnel car il n'y a pas eu de sorties scolaires les 2 dernières années à cause de la crise sanitaire) et à ce jour 7 790 euros.

ENTREES		SORTIES (déjà effectuées)	
Participation parents	2 592,70 €	OCCE + assurance	383,94 €
Bénéfice vente photos	1 388,60 €	Meuble maternelle	335 €
		Jeux de cours	117 €
		Abonnements, livres, Incos	348,45 €
		Autres matériels pédagogiques	16,88 €

	SORTIES (déjà connues)
	À venir adhésion adhésion USEP 1 023 €
	Rappel abonnement non payé année dernière 146 €
	Spectacle JMF élémentaire 4,70 x 95 = 446,50 euros

SORTIES (à budgétiser) :

Bus pour spectacle JMF (2 bus)
 Bus pour sortie USEP 3 cycles (3 sorties avec 1 bus à chaque fois)
 Bus Bouconne fin d'année pour toute l'école (sortie vélo)
 Achat matériel EPS
 Spectacle maternelles
 Cadeau Noël pour les classes

Une subvention mairie est-elle prévue comme les autres années ? Mme Bordes doit en parler avec le conseil municipal (la subvention de l'an passée a été versée mais non utilisée car la situation sanitaire ne le permettait pas).

L'équipe enseignante demande si la mairie peut prendre en charge le transport des vélos pour la sortie en fin d'année à Bouconne. Mme Bordes va se renseigner.

Partenariat ALAE/ école

Reconduite du projet jardin avec l'ALAE

Journée autour de la différence ; la journée bleue autour de l'autisme aura lieu le 2 avril.

Intervention de l'association *L'essentiel* sur les temps ALAE en élémentaire, sur le Vivre ensemble. Une prolongation de cette action est prévue au printemps. Les enfants sont entrés de façon variable dans cette action, les plus jeunes étant les plus motivés. L'équipe ALAE espère voir une évolution dans le comportement des élèves tout au long de l'année.

Dans le cadre de notre projet d'école « Un parcours clair et harmonieux de la petite section au CM2 », nous avons fait ou prévu les actions suivantes :

Les projets :

En cycle 1 :

- **USEP** : Bouge ta rentrée, projets athlétisme, jeux collectifs.
- Cycle vélo en maternelle qui sera relié au projet USEP du CP au CM2.

En cycle 2

- **USEP** : Bouge ta rentrée, projet jeux olympiques et paralympiques, cycle vélo
- Spectacle JMF
- Pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : concours littéraire des Incorruptibles de la lecture.

En cycle 3,

- Pour les CM1 : concours littéraire des Incorruptibles de la lecture.
- Sciences : le blob expérience en lien avec Thomas Pesquet dans l'espace ! Projet très intéressant avec les élèves. Bonne nouvelle : les blobs ont pu être rendormis... Des articles sur le blob seront publiés sur le blog de l'école.
- USEP : projets pelote scolaire et vélo
- CM2 : commémorations du 11 novembre
- CM2 : cycle vélo qui permettra, on le souhaite, une liaison avec le collège d'affectation.
- Piscine CM2: 11 séances tous les mercredis matins du 21/03 au 17/06 2021. 7 parents d'élèves ont passé l'agrément piscine pour pouvoir accompagner et encadrer. Caroline Fezas (maître nageur) nous encadrera.
- Remerciements aux parents pour leur investissement dans la formation (vélo et natation) pour aider à l'encadrement de nos projets. L'habilitation des parents est valable 5 ans. Il est rappelé qu'une autre session agrément vélo est prévue (fév-mars) suite au succès de la première.
- CM2 : projet apprendre à porter secours en lien avec l'APE.

Fête de l'école : vendredi 24/06. Les modalités seront à définir et à mettre en place avec le comité des fêtes, les représentants de parents d'élèves et l'APE et en fonction des contraintes sanitaires.

Projets APE: grand dynamisme encore cette année. Projets: vente de chocolats, de sapins,... spectacle et goûter de Noël le jeudi 16 décembre . L'équipe enseignante remercie l'APE pour son engagement. L'APE, en collaboration avec la Mairie et l'école, organisera le spectacle en fonction du protocole sanitaire.

6- Sécurité

Un exercice d'évacuation-incendie obligatoire a été réalisé le 29/09/21 (compte-rendu ci-joint) ainsi qu'un exercice de confinement alerte intrusion (dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité) le 11/10/21.

Ce dernier exercice peut paraître anxiogène mais il permet de vérifier la reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion et de son audition en tout point de l'école, de vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative.

Pour les plus jeunes élèves, le terme « d'attentat-intrusion » n'est pas utilisé, les exercices sont courts et progressifs et se font sous forme de jeux (le grand jeu de cache-cache avec la directrice).

L'exercice s'est bien déroulé en présence d'observateurs de la mairie, du conseiller pédagogique. Nous avons fait un bilan qui a été transmis à notre hiérarchie.

2 autres exercices d'évacuation-incendie et 1 exercice de confinement tempête devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce travail autour de la sécurité, ces actions sont mis en place avec la Mairie que l'équipe enseignante remercie pour son investissement. Mme Torradou précise que l'exercice incendie a été réalisé avec les élèves sur le temps ALAE et que les protocoles ne sont pas bien établis par le Muretain.

7- Questions des parents :

MURETAIN :

- Pourquoi l'agglomération du muretain n'utilise que les adresses mails des mamans ? Mme Torradou précise que le responsable légal de l'enfant à contacter est celui indiqué comme « *Responsable légal 1* », choix qui appartient aux parents. Dans le cas de situation particulière (séparation,...), prévenir le Muretain pour permettre l'envoi des informations aux 2 parents.

MAIRIE :

- Est-il envisagé de refaire le traçage du parking de l'école?

Mme Bordes répond : oui. Cependant, seul les zebras seront prioritaires. Il est rappelé que cette zone est interdite au stationnement (accès pompiers). La Mairie et l'équipe enseignante insistent sur ce point : cet emplacement permet l'accès des pompiers à l'école, il est inadmissible, pour la sécurité de tous, que des véhicules y stationnent. Pour les emplacements voitures, une solution provisoire est à l'étude en attendant les travaux de la salle des fêtes.

- Est ce que le projet de salle des fêtes est toujours d'actualité ou suspendu pour le moment? et quel impact cela aura t-il au niveau du planning pour le sport des enfants? Ce projet est en suspend suite à l'achat du château de Bonrepos. La salle des fête et le gymnase seront donc accessibles jusqu'en juin 2022.

ECOLE :

- *Manque d'accompagnateurs pour les enfants en situation de handicap (AESH). Sur cette rentrée 2021, nous avons 5 élèves à besoins particuliers qui doivent être accompagnés par des AESH. Dans l'école, nous avons 2 AESH qui accompagnent ces 5 élèves. Les élèves qui ont des notifications individualisées sont accompagnés au maximum des plannings que nous avons pu faire afin de ne pas pénaliser les élèves qui ont des notifications mutualisées. A la veille des vacances, nous avons eu connaissance de l'arrivée d'une nouvelle AESH qui devrait arriver d'ici peu pour compléter les déficits pour 7h hebdomadaires, ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins des 5 élèves concernés.*

La séance est levée à 19h40.